

Pages SIA

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Tracés : bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **141 (2015)**

Heft 13-14: **Cyclisme urbain**

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

UNE COLLABORATION TRANSATLANTIQUE GAGNANT-GAGNANT

L'internationalisation est difficilement planifiable et repose souvent sur d'heureux concours de circonstances, une bonne dose de curiosité et la passion du métier, comme en témoignent les activités du bureau d'architecture Richter Dahl Rocha & Associés de Lausanne, hôte du troisième meeting export.

Une expansion durable vers de nouveaux marchés se doit d'être soigneusement préparée. Mais, comme si souvent dans la vie, le hasard joue également un rôle très important en la matière. Le bureau lausannois Richter Dahl Rocha & Associés architectes (RDR), hôte du troisième meeting export de SIA-International, en est un bon exemple. Tout a commencé avec la rencontre des architectes Jacques Richter de Lausanne et Ignacio Dahl de Buenos Aires lors d'un master aux Etats-Unis. En 1993, leur amitié les conduit à reprendre ensemble le bureau du père de Jacques Richter à Lausanne. Le seul fait de s'associer les prédestine déjà à s'ouvrir vers l'international. En 2005, deux collaborateurs argentins retournent dans leur pays d'origine et créent une antenne du bureau à Buenos Aires. Une collaboration étroite se tisse avec RDR à Lausanne, qui perdure aujourd'hui. Une situation idéale en tout point, comme l'expliquent Jacques Richter et Ignacio Dahl à l'auditoire attentif réuni le 3 juin 2015 à Lausanne pour le meeting export.

La coopération avec Buenos Aires permet non seulement d'élargir les possibilités de mandats à l'Argentine et l'Uruguay. Fort d'une longue expérience de la culture de la planification et du bâti en Suisse, le bureau argentin peut également développer certains projets suisses de RDR à Buenos Aires, de l'avant-projet à la mise à l'enquête. Aussi bien la maîtrise du contexte suisse que la bonne connaissance de la culture d'entreprise de RDR facilitent la collaboration internationale. Lausanne doit toutefois bien encadrer les différentes interfaces; des séances régulières, par visioconférence ou en personne, sont indispensables. Le surplus de travail de coordination est cependant compensé par de plus faibles coûts de main-d'œuvre en Argentine; les collaborateurs, hautement qualifiés, fournissent un travail d'excellente qualité. Il est dans l'intérêt des deux parties que le bureau de Buenos Aires reçoive un nombre suffisant de mandats lui assurant une stabilité: gains d'efficacité pour Lausanne, carnets de commandes pleins pour Buenos Aires. Quant au processus créatif de conception, il est assuré en collaboration entre Lausanne et Buenos Aires.



Project « Estancia » en Patagonie pour un client privé (© RDR Arquitectos)

Une remise en question permanente des solutions existantes

Grâce à cette collaboration internationale, RDR est plus compétitif en termes de coûts et son expérience transnationale accroît ses compétences et son attrait auprès des mandants. S'adapter sans cesse à de nouveaux marchés et à leurs règles du jeu, aux différentes problématiques spatiales et conditions climatiques, ainsi qu'aux matériaux locaux présuppose une remise en question permanente des solutions et approches existantes et, par la force des choses, pousse à innover. RDR exporte ses prestations d'étude et importe de nouvelles connaissances et expériences. Les activités internationales de ces architectes ne se limitent pas à l'Argentine et l'Uruguay. Leur curiosité et ouverture d'esprit les amènent aussi fréquemment à la réalisation de projets exotiques – tels que la résidence d'un cheikh en Arabie saoudite ou deux complexes sportifs construits à Haïti et en Zambie pour le compte du Comité International Olympique (CIO).

L'exposé passionnant délivré lors du meeting export n'a laissé aucun doute sur le fait que l'engagement international des partenaires de RDR est plus qu'une simple activité commerciale, il s'agit d'un véritable enrichissement culturel, social et professionnel.

D'autres meetings export sont prévus à l'avenir. Les informations détaillées relatives aux meetings actuels sont publiées dans le programme Form sur www.sia.ch/form. Avez-vous des idées ou des suggestions pour un prochain meeting export? N'hésitez pas à nous contacter, vos contributions sont les bienvenues! international@sia.ch

Myriam Barsuglia, responsable SIA-International, myriam.barsuglia@sia.ch

SÉANCE ZN 2/2015 – PUBLICATION DE LA NORME SIA 199 ET DU CAHIER TECHNIQUE SIA 2001

Lors de sa deuxième séance de l'année, la commission centrale des normes (ZN) a approuvé la publication d'une norme et d'un cahier technique ainsi que le lancement des projets de quatre normes et deux cahiers techniques.

La ZN, réunie le 19 juin 2015, a donné son imprimatur à la norme SIA 199 *Etude du massif encaissant pour les travaux souterrains* et au cahier technique SIA 2001 *Matériaux de construction isolants – Valeurs thermiques déclarées et autres données relatives à la physique du bâtiment*. A l'avenir, les données et caractéristiques des matériaux de construction incluses dans le cahier technique SIA 2001 seront exclusivement publiées et mises à jour périodiquement sous forme électronique sur le site Internet www.sia.ch/registre.

Un recours contre l'approbation de ces publications peut être déposé auprès du comité de la SIA jusqu'au 10 août 2015.

Par ailleurs, la ZN a donné son feu vert au lancement des projets suivants:

- révision de la norme SIA 272:2009 *Etanchéité et drainage d'ouvrages enterrés et souterrains* et de la prénorme SIA 118/272:2009 *Conditions générales pour la construction à la SIA 272*;
- révision de la norme SIA 385/1:2011 *Installations d'eau chaude sanitaire dans les bâtiments – Bases générales et exigences*;
- révision du cahier technique SIA 2026:2006

Utilisation rationnelle de l'eau potable dans les bâtiments;

- nouveau cahier technique SIA 2057 *Structures porteuses en verre* (titre provisoire);
- nouvelle norme SIA 387/4 *Electricité dans les bâtiments – Eclairage – Calcul et exigences;*
- nouveau cahier technique SIA 2056 *Electricité dans les bâtiments – Besoins d'énergie et puissance requise.*

La norme SIA 387/4 et le cahier technique SIA 2056 ont pour but de remplacer la norme SIA 380/4:2006 *L'énergie électrique dans le bâtiment*. Cette substitution s'inscrit dans un contexte de mutations profondes du secteur de l'éclairage, notamment en raison de nouveaux produits à faible consommation d'énergie. Les exigences stipulées dans la norme SIA 380/4:2006 sont devenues obsolètes et doivent donc être adaptées aux nouvelles conditions du marché. La nouvelle norme SIA 387/4 traitera uniquement de l'éclairage. Le cahier technique SIA 2056 décrira une méthode de calcul simple pour les besoins d'énergie et la puissance requise, avec la même profondeur de calcul pour toutes les utilisations et pouvant être appliquée dans la phase initiale du projet. Un outil de calcul est également prévu, intitulé *Electricité dans les bâtiments dans l'avant-projet*.

Les membres de la commission ont accepté les projets proposés de révision de la norme SIA 261/1:2003 *Actions sur les structures porteuses – Spécifications complémentaires*, de révision du cahier technique SIA 2032:2010, *L'énergie grise des bâtiments*, et d'élaboration de nouveaux cahiers techniques: *Mesurage et appréciation de l'enrobage de l'armature* et *Bases pour l'élaboration des projets et actions sur des ouvrages temporaires*. Concernant ce dernier, les termes « ouvrages temporaires » et « types d'ouvrages » ainsi que la durée d'utilisation des ouvrages temporaires doivent encore être définis ou clarifiés en prévision du lancement du projet.

La ZN a confié à la nouvelle commission des normes environnementales et du développement durable (KNU) le projet d'élaborer un cahier technique SIA générique et transversal sur le thème des dangers naturels. A cette fin, la KNU constituera un groupe de travail homogène, composé entre autres de représentants des commissions sectorielles des normes du bâtiment et des normes de structures porteuses, chargé de préparer une proposition de projet. Dans ce cahier technique, le champ d'application de la norme SIA 261/1:2003, qui sera révisée, doit être respecté.

La commission centrale a confirmé le cahier des charges de la KNU. Les membres proposés pour faire partie de cette commis-

sion ont été élus à l'unanimité, à une exception près. Barbara Sintzel assurera la présidence de la KNU et siègera à la ZN. Son élection à la ZN aura lieu lors de la prochaine assemblée des délégués en 2016. Enfin, Francesco Valli a été nommé membre de la commission sectorielle des normes de structures porteuses (KTN).

Giuseppe Martino dirige le département Normes du bureau de la SIA, giuseppe.martino@sia.ch

SÉANCE ZO 2/2015 – COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES

La commission centrale des règlements (ZO) a approuvé la première ligne directrice relative au règlement SIA 144 et nommé deux ingénieurs à la commission SIA 142/143 pour en renforcer les rangs.

Réunie pour sa 168^e séance le 25 juin 2015, la ZO a donné son imprimatur aux documents suivants:

- Ligne directrice pour le règlement SIA 144 *Principes de mise en concurrence pour prestations de nature intellectuelle dans les domaines de l'ingénierie, de l'architecture et de l'environnement conformément au Règlement SIA 144*. Lors de la publication du règlement SIA 144 *Règlement des appels d'offres de prestations d'ingénierie et d'architecture*, la commission avait déjà annoncé la mise à disposition d'instructions complémentaires sous la forme de lignes directrices. A l'heure actuelle, quatre documents de ce type sont prévus, sur les sujets suivants: Principes, Méthode à deux enveloppes, Structure des appels d'offres et Critères d'aptitude et d'adjudication. La première de ces lignes directrices sera disponible à partir de septembre 2015.
- Ligne directrice SIA 142i-103 *Détermination de la somme globale des prix* et ligne directrice SIA 142i-301 *Envoi des dossiers par la poste*. Ces deux documents n'ont été que légèrement modifiés. Les versions mises à jour peuvent être téléchargées gratuitement dès août 2015 sur www.sia.ch/142i.

En outre, la ZO a donné son feu vert à la mise en consultation de la norme SIA 125 *Variations de prix: Procédure selon la méthode paramétrique pour les prestations des entrepreneurs généraux et totaux*. Cette norme vient compléter la famille des normes sur le renchérissement SIA 121 à 126. Les documents y relatifs seront disponibles à compter du 15 juillet 2015 sur www.sia.ch/consultations.

Elections

Pour la première fois, un représentant de la commission SIA 106 concernant les prestations et les honoraires des géologues a pris part à une séance de la ZO. Il s'agissait du président de la commission Luca Bonzanigo. L'implication personnelle de la commission SIA 106 revêt une importance particulière, notamment eu égard à la révision éventuelle du règlement SIA 106.

Massimo Laffranchi, ingénieur civil, et Daniel Stadler, ingénieur CVC, ont été nouvellement élus à la commission SIA 142/143. La ZO se félicite de ce choix et espère ainsi que les concours et les mandats d'étude parallèles (formes de mises en concurrence basées sur la solution) gagneront aussi en importance dans le secteur de l'ingénierie.

Enfin, la ZO a élu Bernhard Widmer en tant que président de la nouvelle commission SIA 125 et Andreas Steiger en tant que président de la commission SIA 144. Ce dernier succède au président de longue date Giuliano Anastasi. La ZO remercie Giuliano Anastasi pour son engagement indéfectible au service de la SIA.

Michel Kaeppli est responsable du département Règlements de la SIA, michel.kaeppli@sia.ch

RAPPORT CONJONCTUREL POUR LA BRANCHE DES ÉTUDES 2/2015 – SOLIDITÉ DU SECTEUR DES ÉTUDES POUR LA CONSTRUCTION

L'abandon en janvier du taux plancher du franc face à l'euro demeure le sujet économique le plus débattu en Suisse. Le secteur des études pour la construction ne s'en montre pour l'heure pas affecté, avec une marche des affaires qui reste stable.

Trois mois après l'abandon du taux plancher du franc face à l'euro, les premières retombées concrètes pour l'économie suisse se font jour: de nombreuses entreprises, en particulier dans les branches exportatrices, augmentent le temps de travail de leur collaborateurs sans compensation salariale, envisagent de délocaliser leur production à l'étranger ou ont déjà commencé à réduire leurs effectifs. L'indicateur de l'emploi du Centre de recherches conjoncturelles de l'EPFZ (KOF) est tombé à -6,2% au deuxième trimestre 2015. Ce chiffre négatif signifie que le nombre de sociétés qui préparent une réduction

de postes excède celui des sociétés qui prévoient de nouvelles embauches.

La valeur actuelle de l'indicateur est la plus basse enregistrée depuis le quatrième trimestre 2009, qui marquait la sortie de la crise financière. Le KOF s'attend à ce que la force du franc se répercute également sur l'économie domestique et les effets s'en font déjà sentir dans le commerce de détail. En revanche et malgré des pronostics initiaux plutôt pessimistes, la construction affiche une forme solide et nombre d'acteurs devraient pouvoir se montrer sereins face aux prestations effectivement fournies. Le KOF table sur un taux d'occupation qui devrait se maintenir à un haut niveau dans la branche au cours des mois à venir.

Le bas niveau des taux d'intérêt dope les investissements immobiliers

Faute d'alternatives de placement attrayantes, les investisseurs institutionnels se voient pratiquement forcés de se rabattre sur la pierre. Cet afflux de capitaux accélère encore la tendance préexistante d'une offre excédentaire. Celle-ci est déjà une réalité dans l'immobilier de bureaux et les observateurs du marché en décèlent également les premiers signes dans certains segments de l'offre résidentielle privée. Cela étant, selon l'indicateur KOF-Batimag, le logement demeure le pilier central des investissements dans la construction et le niveau atteint l'an dernier devrait se maintenir en 2015.

Secteur des études et de la planification en bonne forme

Le constat fourni par l'indicateur recoupe les résultats de la nouvelle enquête trimestrielle du KOF : en valeur-solde, les évaluations de la marche des affaires en avril se stabilisent ainsi juste au-dessous de 50 points. Le KOF considère ce résultat comme remarquable, surtout en comparaison avec d'autres secteurs. De fait, les prestations fournies par la branche se sont révélées stables. Il en va de même pour le taux d'emploi, qui ne devrait pas non plus beaucoup varier au cours des mois à venir. Les réserves de

travail aussi bien des architectes que des ingénieurs se montent encore à 10,5 mois en tous cas. 13 % des bureaux interrogés prévoient une baisse des commandes dans les prochains mois.

Problèmes croissants au niveau des revenus

En dépit de ces données fondamentalement encourageantes, des défis majeurs demeurent posés sur le front des revenus : le problème des honoraires parfois revus à la baisse occupe la SIA depuis longtemps et a récemment motivé le lancement de la charte « Honoraires équitables pour des prestations qualifiées ». Or l'évolution de leurs revenus préoccupe aussi toujours plus les bureaux d'étude. Beaucoup connaissent déjà cette dynamique délétère : des honoraires bas se traduisent par des recettes qui se resserrent. La pression s'accroît à mesure que les réserves de travail s'amenuisent et que le carnet de commandes maigrit. Ce problème semble maintenant s'accroître chez les architectes en particulier. Les revenus se sont brusquement contractés pour 20 % des bureaux interrogés et pour 17 % des bureaux d'ingénieurs. Il s'agira dès lors de suivre l'évolution de ces valeurs sur la deuxième partie de l'année. Et la tendance aura tôt ou tard des répercussions sur la situation de l'emploi dans les bureaux.

David Fässler, responsable SIA - Service, avocat, M.B.A., david.faessler@sia.ch

CONSULTATIONS : NORME PRSIA 118/267 ET CAHIER TECHNIQUE PRSIA 2055

La SIA met en consultation les projets de norme et de cahier technique suivants :

- prSIA 118/267 Conditions générales pour la géotechnique
- prSIA 2055 Déclaration des caractéristiques des matériaux de construction relatives à l'environnement et à la santé

Les projets sont disponibles sur le site Internet : www.sia.ch/consultations.

Si vous souhaitez prendre position, nous vous prions de bien vouloir utiliser le formulaire électronique qui peut être téléchargé au même endroit. Nous ne pouvons malheureusement pas prendre en considération les prises de position nous parvenant sous une autre forme (lettres, documents PDF, etc.).

Veillez transmettre votre prise de position sur le formulaire Word jusqu'au 14 août 2015 à l'adresse VL118-267@sia.ch pour le projet prSIA 118/267 et à l'adresse VL2055@sia.ch pour le projet prSIA 2055. (SIA)

KOF

L'enquête conjoncturelle du Centre de recherches conjoncturelles (KOF) de l'EPF pour la branche des études est un sondage réalisé auprès de bureaux d'architecture et d'ingénierie suisses qui y participent volontairement. Les questionnaires portent sur l'évaluation des activités récentes, présentes et futures de l'entreprise.

Si vous souhaitez participer à cette enquête, il vous suffit de remplir le questionnaire en ligne à l'adresse : <http://survey.kof.ethz.ch>. Vous pouvez également tester le questionnaire en ligne sans engagement.

Informations complémentaires : www.kof.ethz.ch

TON AVENIR EST DÉJÀ EN MARCHÉ

A l'ère de la cyber-ville, l'espace physique devient une fonction de l'espace numérique et l'architecture le volet d'une grande histoire - deux conférences stimulantes ont rythmé le deuxième dîner de la SIA organisé pour les membres bureaux.

La phrase est légendaire, c'est l'erreur la plus célèbre de l'histoire du cinéma : « Qui diable voudrait entendre des acteurs parler ?! », s'est exclamé sardonique Harry Warner, le patron des studios hollywoodiens Warner Bros., derrière son immense bureau, lorsque la concurrence a annoncé la naissance du premier film parlant en 1927. Moins de trois ans plus tard, le dernier film muet passait sur les écrans. Personne n'avait imaginé que les bouleversements de ce média rendraient sa forme actuelle totalement obsolète. Septante-cinq ans après le cinéma muet, la photographie argentique a connu le même destin : les entreprises traditionnelles Kodak et Agfa, abonnées au succès, ont considéré la photographie numérique, apparue en 1990, comme un simple phénomène de mode techniquement encore embryonnaire, ce qui, comme on le sait, a très vite mené les deux entreprises à la faillite. Si les patrons de Kodak ou si Harry Warner avaient eu dans leur conseil de direction quelqu'un comme Thomas Sevcik du think tank Arthesia, ils auraient peut-être été plus ouverts à l'art du penser autrement et de la vision, et su que certaines innovations changent notre monde de manière plus radicale et surtout plus rapide qu'on ne l'imagine sur le moment.

Quelle sera la prochaine grande tendance ?

La question est maintenant de savoir où se situe précisément l'épicentre de la prochaine avancée technologique, d'une grande tendance, et dans quelle direction elle va se propager. La conférence de Thomas Sevcik, intitulée « L'architecture au-delà de l'architecture », a indubitablement été un moment fort du dîner organisé pour les membres bureaux de la SIA, dîner qui a eu lieu, pour la deuxième fois, à l'Institut Gottlieb Duttweiler de Rüschlikon le 27 mai dernier. Cette rencontre devait surtout encourager le dialogue entre le bureau de la SIA et les membres bureaux. Les cent plus grands cabinets d'architectes et bureaux d'études membres de la SIA étaient conviés.

Deux dames et quelque 80 messieurs ont accepté l'invitation de la SIA à Rüschlikon afin d'assister aux conférences et de s'informer des activités actuelles de la SIA. Comme l'expliquait Hans-Georg Bächtold, directeur de l'association, celles-ci comprennent, outre la charte « Honoraires équitables pour des prestations qualifiées » et certaines prises de position touchant à la politique du bâtiment, la promotion des femmes dans les métiers d'ingénieur. De quoi espérer bientôt un nombre plus élevé d'ingénieurs et architectes femmes au dîner et à ses discussions.

sia

Une dynamique de développement fulgurante

La conférence de Thomas Sevcik a été précédée par celle de Patrick Warnking, directeur de Google Suisse. Ce dernier a placé son discours sous le signe de la « transformation numérique » et abordé le phénomène des courbes de développement exponentielles en citant l'exemple d'Internet. Internet et son utilisation publique existent depuis près de vingt ans, mais en 2014, cinq milliards d'individus ne s'étaient encore jamais connectés au réseau. L'expression « développement exponentiel » signifie qu'il faudra moins de cinq ans pour que l'accès au Web soit possible pour presque tout le monde. Ces dynamiques de développement fulgurantes, presque explosives, sont typiques des technologies numériques. « Le smartphone est l'appareil qui permettra en très peu de temps à cinq milliards d'individus de plus d'être en ligne », a constaté Patrick Warnking.

L'Asie mène la danse

Près de 60 % de la population mondiale vit aujourd'hui en Asie du Sud-Est. Cette évolution va entraîner une inversion géographique de l'orientation majeure des impulsions technologiques. Déjà, les entreprises asiatiques commencent à dominer la concurrence mondiale et le rôle de précurseur technologique des Etats-Unis et de l'Europe peut basculer à tout moment. C'est presque avec délectation que Patrick Warnking a projeté les logos des entreprises leaders qui, certes, sont longtemps restées à la pointe de l'évolution, mais qui, à un tournant décisif, sont parties dans la mauvaise direction ou sont, par rapport à leur concurrent, restées légèrement à la traîne en matière d'innovation : c'est le cas de Nokia par rapport à Apple, de Bang & Olufsen par rapport à Sonos, de Brockhaus par rapport à Wikipédia, etc. La recette des entreprises ultra performantes au 21^e siècle ? Ce seront, selon Patrick Warnking, « celles qui connaissent 100 % de leurs clients ! », par le biais de l'assistance clientèle, de l'offre tarifaire réservée et de leurs recherches sur le Web.

Automatisation swiss made du bâtiment

Mesuré à l'aune de cette communication en temps réel avec des « clients transparents », le marché des architectes, par exemple, semble presque déjà appartenir au passé avec sa structure traditionnelle de marchés publics, de maîtrise d'ouvrage et d'utilisateurs. Patrick Warnking recommande dès lors aussi à ses auditeurs de mener tambour battant la transformation numérique au sein de leur société. L'avenir appartient aux architectes et aux ingénieurs qui détectent les nouveaux marchés. Selon le directeur de Google Suisse, la Suisse pourrait être leader dans le domaine des équipements numériques du bâtiment, de la domotique informatisée et des systèmes de sécurité. Des bureaux d'études bien établis, un



Think tank au bord du lac: l'Institut Gottlieb Duttweiler à Rüslikon ZH (photo Denise Ackerman)

enseignement d'informatique moderne dans les universités, des clusters spécialisés, « nous avons tout ce qu'il faut dans le pays pour nous démarquer en matière de savoir-faire numérique pour les bâtiments », déclare-t-il.

Thomas Sevcik, qui a autrefois étudié l'architecture à Berlin, mais qui aujourd'hui, réside à Los Angeles, Zurich et Hong Kong, travaille surtout en qualité de conseiller et de futurologue, s'inscrit quasiment dans la droite ligne des idées de Patrick Warnking. Adapté au public, son propos a porté sur l'interaction entre numérisation et espace urbain : depuis longtemps, le micro-univers de l'informatique influence sur le monde extérieur et le façonne ; les autoroutes de l'information et les communications ultrarapides, alliées à la proximité et la densité spatiale, débouchent, selon lui, sur une « super urbanité » qui, dans quelques villes et régions du globe, à New York, Hong Kong, Shanghai, Londres et Los Angeles, se concentre avec un surplus d'importance extrême.

Le numérique détermine l'espace

Qu'est-ce que cela signifie pour les ingénieurs et les architectes ? Jusqu'à présent, explique Thomas Sevcik, l'espace numérique, les rendus et les dessins CAO ont toujours reproduit l'espace réel. Aujourd'hui cependant, nous assistons à une inversion de ce rapport : l'espace physique devient une fonction de l'espace numérique. Conséquence : l'espace sera désormais moins construit et davantage composé. C'est là que la « narration », comme la qualifie Thomas Sevcik, entre en jeu. Pour réussir, les entreprises, les villes et les concepteurs devront disposer d'un message clair et tangible, également bien traduisible en images. La narration, au sens de pensées construites véhiculant thèmes et contenus, insérées dans un message plus large, imprègne d'ores et déjà de nombreux domaines de notre cadre de vie.

L'architecture et l'urbanisme se transforment en « narrateurs de l'espace » ; les grands projets, mais aussi les villes ne seront gagnants que s'ils proposent une *user story* convaincante. Quid, dans tout cela, du bon vieux architecte et de son ingénieur civil ? Deviendront-ils des collaborateurs subalternes des *urban interface designers* ? Des perspectives d'avenir qui ont mobilisé l'attention de l'auditorium, mais qui rappellent aussi aux ingénieurs réunis que le réveil peut être brutal si, installés dans le confort des traditions familiales, ils réagissent trop tard.

Frank Peter Jäger, communication SIA,
frank.jaeger@sia.ch

form

Construction de remplacement ; Rénovation, critères de décision

24 septembre 2015, Berne, 9h30 – 17h00
Code FREF2015, information et inscription : www.sia.ch/form

La norme SIA118 dans la pratique

17 et 18 septembre 2015 (2 jours), Lausanne, 9h00 – 17h30
Code AB83-15, information et inscription : www.sia.ch/form

Honoraires : mise au point

30 septembre 2015, Lausanne, 17h00 – 19h00
Code LHO24-15, information et inscription : www.sia.ch/form

Techniques de communication pour mieux présenter vos projets

1^{er} octobre 2015, Lausanne, 13h30 – 17h30
Code TC02-15, information et inscription : www.sia.ch/form

Gérer vos risques de projet

2 octobre 2015, Lausanne, 9h00 – 16h00
Code CP01-15, information et inscription : www.sia.ch/form

Le Règlement SIA 144 dans la pratique

2 octobre 2015, Lausanne, 9h00 – 12h00
Code WB13-15, information et inscription : www.sia.ch/form